

ÉTAT DE NOTIFICATION DES PRODUITS PRÉVISIONNELS ET DES TAUX D'IMPOSITION DES TAXES DIRECTES LOCALES POUR 2026

I – RESSOURCES FISCALES DONT LE TAUX DOIT ÊTRE VOTÉ EN 2026

Taxes	Bases d'imposition effectives 2025 1	Taux de référence 2026 2	Taux plafonds 2026 3	Bases d'imposition prévisionnelles 2026 4	Produits référence 2026 (col. 4 x col. 2) 5	Taux votés 2026 6	Produits attendus 2026 (col. 4 x col. 6) 7
Taxe foncière sur le bâti (TFPB)	1 525 908	28,76	91,15	1 558 000	448 081	28,76	448 081
Taxe foncière sur le non bâti (TFPNB)	51 772	63,38	149,86	52 100	33 021	63,38	33 021
Taxe d'habitation (TH)	22 001	16,98	49,28	14 000	2 377	16,98	2 377
Cotisation foncière des entreprises (CFE)	>>>	>>>	>>>	>>>	>>>		
Total					483 479		
Majoration de taxe d'habitation sur les résidences secondaires (MTHRS) – article 1407 ter (CGI)	Bases d'imposition effectives 2025	Taux de référence de TH 2026	Taux de MTHRS applicable en 2026	Bases d'imposition prévisionnelles 2026	Produit référence (col.4 x col.2 x col.3) 2026	Produit attendu (col. 4 x col. 3 x taux TH voté 2026)	483 479
	>>>	>>>	>>>	>>>	>>>		

Aide au calcul des taux par variation proportionnelle : il est inutile de remplir cette rubrique en cas de vote des taux de référence ou de variation différenciée.

Total des produits attendus

Taxes	Calcul du coefficient de variation proportionnelle (6 décimales)		Taux proportionnels (col. 2 x col. 9) 10	Si l'un des taux déterminés de manière proportionnelle excède le taux plafond indiqué en colonne 3, une variation différenciée doit obligatoirement être votée.	Si la diminution sans lien des taux a été décidée en 2026, cochez la case : ☐
	8	9			
Taxe foncière sur le bâti (TFPB)	Produit total souhaité				
Taxe foncière sur le non bâti (TFPNB)					
Taxe d'habitation (TH)					
Cotisation foncière des entreprises (CFE)	Produit total de référence (total colonne 5)				

II – RESSOURCES FISCALES INDÉPENDANTES DES TAUX VOTÉS EN 2026

TVA	IFER / PYLÔNES	TASCOM	TAFNB	Allocations compensatrices	DCRTP	FNGIR	Effet du coefficient correcteur	Total 11
	0			8 142	0	6 431	235 609	250 182

III – TOTALISATION DES RESSOURCES FISCALES PRÉVISIONNELLES POUR 2026

Produits attendus des ressources à taux voté (col. 7)	+	Produits attendus des ressources indépendantes des taux votés (col. 11)	=	Total prévisionnel au titre de la fiscalité directe locale 2026
483 479		250 182		733 661

À COLMAR

Le 23 MARS 2026

Pour la Direction des Finances publiques,
DAVID TRUTET

Le 13 avril 2026

Pour la Commune,

Yves KELLER, Maire

ÉTAT DE NOTIFICATION DES PRODUITS PRÉVISIONNELS ET DES TAUX D'IMPOSITION DES TAXES DIRECTES LOCALES POUR 2026

IV – INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

1. DÉTAIL DES ALLOCATIONS COMPENSATRICES ET DOTATIONS			2. BASES EXONÉRÉES			4. PRODUITS PRÉVISIONNELS IFER ET PYLÔNES		
Taxe foncière sur le bâti :			Taxe foncière sur le bâti :			a. Éoliennes et hydroliennes		
a. Personnes de condition modeste		504	a. Par le conseil municipal			b. Centrales électriques		
b. Baux à réhabilitation, QPPV, Mayotte		0	b. Par la loi		37 735	c. Centrales photovoltaïques		
c. Locaux industriels		58	Taxe foncière sur le non bâti :			d. Centrales hydrauliques		
d. Logements sociaux et longue durée		0	a. Par le conseil municipal			e. Centrales géothermiques		
Taxe foncière sur le non bâti :			b. Par la loi (terres agricoles)		20 903	f. Transformateurs électriques		
Taxe d'habitation :			c. Par la loi (autres)			g. Stations radioélectriques		
a. Dotation pour perte de THLV			Cotisation foncière des entreprises :			h. Installations gazières et autres		
b. Dotation pour recentrage THRS		1 224	a. Par le conseil municipal			i. Taxe sur les pylônes		
c. Mayotte		>>>	b. Par la loi			5. RÉFORMES FISCALES		
Cotisation foncière des entreprises :			3. BASES DE TAXE D'HABITATION			a. TVA compensant la TH		>>>
a. Exonérations en zone d'aménagem. du territoire		>>>	a. Résidences secondaires et assimilées		14 000	b. TVA compensant la CVAE		0
b. Base minimum			b. Logements vacants soumis à la THLV		>>>	c. Coefficient correcteur		1,525734
c. Locaux industriels			c. Correction des bases THRS		-8 095	d. Taux FB commune 2020		15,59
d. Autres allocations			d. Correction des bases THLV		>>>	e. Taux FB département 2020		13,17
			e. Correction des bases MTHRS		>>>			

6. ÉLÉMENTS UTILES AU VOTE DES TAUX

6.1. TAUX PLAFONDS						6.4. MAJORATION SPÉCIALE DU TAUX DE CFE		
Taxes	Taux moyens communaux de 2025 au niveau :		Taux plafonds de 2026	Taux des EPCI de 2025	Taux plafonds communaux à ne pas dépasser pour 2026 (col. 14 - col. 15) 16	Taux moyens pondérés des taxes foncières de 2025 au niveau :		
	national 12	départemental 13				a. National		>>>
Taxe foncière sur le bâti (TFPB)	39,79	33,28	99,48	8,33	91,15	b. Communal		>>>
Taxe foncière sur le non bâti (TFPNB)	51,19	73,30	183,25	33,39	149,86	Taux maximum :		
Taxe d'habitation (TH)	23,67	21,98	59,18	9,90	49,28	a. Taux communal majoré à ne pas dépasser		>>>
Cotisation foncière des entreprises (CFE)	>>>	>>>	>>>	>>>	>>>	b. Taux maximum de la majoration spéciale		>>>
6.2. DIMINUTION SANS LIEN : année antérieure à 2026 au titre de laquelle...			6.3. MAJORATION SPÉCIALE DU TAUX DE TH			Taux de CFE perçue en 2025 par la communauté d'agglomération, la communauté urbaine ou de communes ayant opté pour la fiscalité professionnelle unique		
a. ...la diminution sans lien a été appliquée		>>>	a. Taux moyen départemental		15,55			
b. ...les taux précédemment diminués sans lien ont été augmentés		>>>	b. Taux maximum de la majo		>>>			32,91